



Gratuité des transports publics lors des pics de pollution : le grand cafouillage

Il y a plusieurs autorités organisatrices des transports publics dans l'Y grenoblois : le SMTC¹, le Conseil général de l'Isère², le pays Voironnais, le Grésivaudan et le Conseil régional Rhône-Alpes³.

Faute de coordination, la gratuité a été mise en place dans le plus grand désordre lors des derniers épisodes.

Pour l'ADTC, la gratuité des transports publics n'est pas une solution pérenne et c'est d'abord la fréquence, la rapidité, le confort et l'amplitude des transports publics qui permettent le report modal de la voiture individuelle vers les Transports en commun.

Cependant la gratuité peut être une bonne mesure en cas de pics de pollution pour inciter les automobilistes à changer de comportement et leur faire découvrir simplement d'autres moyens de déplacement.

Mais dans la région grenobloise, la mise en place de cette gratuité s'est faite dans la confusion la plus totale.

Pour les bus et les tramways de la TAG, la gratuité a été annoncée le jeudi 13 mars à 23 h pour le vendredi : difficile donc d'anticiper un changement. Mais le plus curieux, c'est que les transports n'ont pas été rendus gratuits pour le Voironnais ou le Grésivaudan. Par contre, en fin de semaine les transports du Voironnais et du Grésivaudan étaient gratuits, mais plus pour la TAG le dimanche !

Et le réseau départemental Transisère, qui assure une desserte complète de la région grenobloise, (la ligne Express 1 Voiron-Grenoble-Lumbin est la ligne interurbaine la plus fréquentée de France selon Isère Magazine), n'a pas bénéficié de la gratuité, et pas plus celui des TER.

Visiblement, il n'y a eu aucune coordination entre les différentes autorités organisatrices responsables des transports. L'automobiliste qui aura voulu à l'occasion de ces pics de pollution tester de nouveaux moyens de déplacements aura eu bien du mal à s'y retrouver, surtout qu'en général, il ne connaît pas très bien toutes les subtilités de ces distinctions entre les autorités organisatrices des transports (AOT).

L'ADTC demande que les différentes AOT coordonnent leurs actions, car le but de ces journées de gratuité ne sont pas seulement des effets d'annonce, mais bien qu'elles arrivent à susciter des changements de comportement de la part de ceux qui utilisent la voiture solo pour leurs déplacements.

Ce cafouillage montre bien, s'il en est encore besoin, l'urgence de créer un syndicat unique de transport public pour l'ensemble de l'Y grenoblois, seul moyen de proposer une offre cohérente de transport public.

- 1 - SMTC : organisateur du réseau TAG,
- 2 - Conseil général de l'Isère : organisateur du réseau Transisère,
- 3 - Conseil régional Rhône-Alpes : organisateur du réseau TER